

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute:* **SI Gennecy-Soleil A, en liquidation, Genève**
2. *Décision de dissolution par:* l'assemblée générale extraordinaire
3. *Date de la décision:* 15.05.2002
4. *Echéance de préavis des créances:* **09.10.2002**
5. *Adresse pour la déclaration des créances:* Gérald Rosset, chez Gérald Rosset successeur de Francis Bostico et Gérald Rosset, rue des Charmilles 28, 1203 Genève
6. *Indication:* Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. *Remarques:* La société entend en outre procéder à une répartition anticipée de l'actif conformément à l'art. 745 al. 3 du CO

Ducret & Fontanet, Notaires
1205 Genève

(00632164)